

## CHAPITRE II

## L'ŒUVRE MISSIONNAIRE ELLE-MÊME

## Introduction

10. L'Église, envoyée par le Christ pour manifester et communiquer la charité de Dieu à tous les hommes et à toutes les nations, comprend qu'elle a à faire une oeuvre missionnaire encore énorme. (...) L'Église, afin de pouvoir **présenter à tous le mystère du salut et la vie apportée par Dieu**, doit s'insérer dans tous ces groupes humains du même mouvement dont le Christ lui-même, par son incarnation, s'est lié aux conditions sociales culturelles déterminées des hommes avec lesquels il a vécu.

## ART. 1 - LE TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

## Le témoignage de la vie et le dialogue

11. Il faut que l'Église soit présente dans ces groupements par ses enfants, qui y vivent ou sont envoyés vers eux. (...)

Pour qu'ils puissent **donner avec fruit ce témoignage du Christ**, ils doivent se joindre à ces hommes par l'estime et la charité, se reconnaître comme des membres du groupement humain dans lequel ils vivent, avoir une part dans la vie culturelle et sociale au moyen des divers échanges et des diverses affaires humaines; ils doivent être familiers avec leurs traditions nationales et religieuses; découvrir avec joie et respect les semences du Verbe qui s'y trouvent cachées; ils doivent en même temps faire attention à la transformation profonde qui s'opère parmi les nations, et travailler à ce que les hommes de notre temps, trop attentifs à la science et à la technique du monde moderne, ne soient pas détournés des choses divines; bien au contraire, à ce qu'ils soient éveillés à un désir plus ardent de la vérité et de la charité révélées par Dieu. Le Christ lui-même a scruté le coeur des hommes, et les a amenés par un dialogue vraiment humain à la lumière divine; de même ses disciples, profondément pénétrés de l'Esprit du Christ, doivent connaître les hommes au milieu desquels ils vivent, engager conversation avec eux, afin qu'eux aussi apprennent dans un dialogue sincère et patient, quelles richesses Dieu, dans sa munificence, a dispensées aux nations; ils doivent en même temps s'efforcer d'éclairer ces richesses de la lumière évangélique, de les libérer, de les ramener sous l'autorité du Dieu Sauveur.

## Présence de la charité

12. La présence des chrétiens dans les groupements humains doit être animée de cette charité dont nous a aimés Dieu, qui veut que nous aussi nous aimions mutuellement de la même charité (cf. I Jn 4, 11). La charité chrétienne s'étend véritablement à tous les hommes, sans aucune distinction de race, de condition sociale ou de religion; elle n'attend aucun profit ni aucune reconnaissance. Dieu nous a aimés d'un amour gratuit; de même, que les fidèles soient préoccupés dans leur charité de l'homme lui-même, en l'aimant du même mouvement dont Dieu nous a cherchés. (...)

Les chrétiens doivent donc travailler, ils doivent collaborer avec tous les autres à organiser de manière droite les affaires économiques et sociales; ils doivent se dévouer avec un soin spécial à l'éducation des enfants et des jeunes au moyen des écoles de toute sorte, qu'il faut considérer non seulement comme un moyen privilégié pour former et élever une jeunesse chrétienne, mais en même temps comme un service de très haute valeur pour les hommes, surtout pour les nations qui montent, pour élever la dignité humaine et préparer des conditions plus humaines. Ils doivent en outre prendre une part dans les efforts de ces peuples qui, en faisant la guerre à la faim, à l'ignorance et aux maladies, s'appliquent à améliorer les conditions de la vie et à affermir la paix dans le monde.

Il faut inlassablement revenir au but fondamental de l'annonce de l'Évangile : le salut et la communion en Dieu.

Le rôle des laïcs dans la mission est décrit de manière très forte : solidarité avec leurs contemporains, participation à la vie commune, discernement des « semences du Verbe » (expression patristique visant les trésors d'humanité chez les non-chrétiens), vigilance sur les dérives modernes, dialogue sincère avec tous...

Le catéchisme de l'Église catholique précise (n° 854) :

« Par sa mission même "l'Église fait route avec toute l'humanité et partage le sort terrestre du monde; elle est comme le ferment et, pour ainsi dire, l'âme de la société humaine appelée à être renouvelée dans le Christ et transformée en famille de Dieu" (GS 40). L'effort missionnaire exige donc la patience. Il commence par l'annonce de l'Évangile aux peuples et aux groupes qui ne croient pas encore au Christ; il se poursuit dans l'établissement de communautés chrétiennes qui soient des "signes de la présence de Dieu dans le monde" (AG 15), et dans la fondation d'Eglises locales; il engage un processus d'inculturation pour incarner l'Évangile dans les cultures des peuples; il ne manquera pas de connaître aussi des échecs. "En ce qui concerne les hommes, les groupes humains et les peuples, l'Église ne les atteint et ne les pénètre que progressivement, et les assume ainsi dans la plénitude catholique" (AG 6). »

Il faut relire l'encyclique de Benoît XVI : 'Deus est Caritas' en écho à ce paragraphe. Par exemple (DEC n° 31) :

« La charité ne doit pas être un moyen au service de ce qu'on appelle aujourd'hui le prosélytisme. L'amour est gratuit. Il n'est pas utilisé pour parvenir à d'autres fins. Cela ne signifie pas toutefois que l'action caritative doive laisser de côté, pour ainsi dire, Dieu et le Christ. C'est toujours l'homme tout entier qui est en jeu. Souvent, c'est précisément l'absence de Dieu qui est la racine la plus profonde de la souffrance. Celui qui pratique la charité au nom de l'Église ne cherchera jamais à imposer aux autres la foi de l'Église. Il sait que l'amour, dans sa pureté et dans sa gratuité, est le meilleur témoignage du Dieu auquel nous croyons et qui nous pousse à aimer. Le chrétien sait quand le temps est venu de parler de Dieu et quand il est juste de le taire et de ne laisser parler que l'amour. Il sait que Dieu est amour (cf. I Jn 4,8) et qu'il se rend présent précisément dans les moments où rien d'autre n'est fait sinon qu'aimer. Il sait que le mépris de l'amour est mépris de Dieu et de l'homme, et qu'il est la tentative de se passer de Dieu. Par conséquent, la meilleure défense de Dieu et de l'homme consiste justement dans l'amour. »

La gratuité et le désintéressement de la mission s'enracinent donc dans l'Agapè divine. Loin de tout prosélytisme, fanatisme, ou stratégie de conquête.

Dans cette activité, les fidèles doivent souhaiter ardemment apporter de façon prudente leur **dévouement aux initiatives proposées par les institutions privées ou publiques, par les gouvernements, par les organismes internationaux, par les diverses communautés chrétiennes et par les religions non chrétiennes.**

Mais l'Église ne veut en aucune manière s'ingérer dans le **gouvernement de la cité terrestre.** Elle ne revendique pour elle-même d'autre titre que celui d'être au service des hommes, Dieu aidant, par sa charité et son service fidèle (cf. Mt. 20, 26; 23, 11).

(...) Car ils ne recherchent pas le progrès et la prospérité purement matériels des hommes; mais ils entendent promouvoir leur dignité et leur union fraternelle (...).

### ART. 2 - LA PRÉDICATION DE L'ÉVANGILE ET LE RASSEMBLEMENT DU PEUPLE DE DIEU

#### *Évangélisation et conversion*

13. Partout où Dieu ouvre un champ libre à la prédication pour proclamer le mystère du Christ, on doit annoncer à tous les hommes avec assurance et persévérance le Dieu vivant, et Celui qu'Il a envoyé pour le salut de tous, Jésus-Christ, pour que les non-chrétiens, le Saint-Esprit ouvrant leur cœur, croient et se convertissent librement au Seigneur et s'attachent loyalement à Lui qui, étant "la Voie, la Vérité et la Vie", comble toutes leurs attentes spirituelles, bien plus les dépasse de façon infinie. (...)

**L'Église interdit sévèrement de forcer qui que ce soit à embrasser la foi, ou de l'y amener ou attirer par des pratiques indiscrettes, tout comme elle revendique avec force le droit pour qui que ce soit de n'être pas détourné de la foi par des vexations injustes.**

Selon la très antique coutume de l'Église, on doit examiner avec soin les motifs de la conversion et, s'il est nécessaire, les purifier.

#### *Catéchuménat et initiation chrétienne*

14. Ceux qui ont reçu de Dieu par l'intermédiaire de l'Église la foi au Christ doivent être admis au catéchuménat par des cérémonies liturgiques. Le catéchuménat n'est point un simple exposé des dogmes et des préceptes, mais une formation à la vie chrétienne intégrale, et un apprentissage mené de la façon qui convient, formation et apprentissage par lesquels les disciples sont unis au Christ leur Maître. (...)

Cette **initiation chrétienne** au cours du catéchuménat **doit être l'oeuvre** non pas des seuls catéchistes ou des seuls prêtres, mais **de toute la communauté des fidèles**, spécialement celle des parrains, en sorte que dès le début les catéchumènes sentent qu'ils appartiennent au peuple de Dieu. (...)

### ART. 3 - LA FORMATION DE LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

#### *Formation de la communauté chrétienne*

15. (...) Une **communauté chrétienne** doit dès le début être constituée de telle manière qu'elle puisse, dans la mesure du possible, **pourvoir elle-même à ses besoins.** Ce rassemblement des fidèles, doté des richesses culturelles de sa propre nation, doit être profondément enraciné dans le peuple: les familles doivent s'y épanouir pénétrées de l'esprit évangélique et y être aidées par des écoles valables; on doit y organiser des associations et des groupements au moyen desquels l'apostolat des laïcs pourra pénétrer de l'esprit évangélique toute la société. La charité enfin doit y briller dans son éclat entre les catholiques de rites différents.

L'**esprit oecuménique** doit aussi être nourri parmi les néophytes, qui doivent penser avec exactitude que des frères qui croient au Christ sont des disciples du Christ, régénérés par le baptême, des participants de nombreux biens du Peuple

La coopération avec les non-chrétiens n'est pas facultative.

Aucune volonté de pouvoir politique dans la mission chrétienne ne doit régner.

Ni le développement économique ni même l'humanitaire ne sont le but de la mission (ce sont plutôt des conséquences) !

Le recours à la force ou la contrainte est contraire à l'annonce de l'Évangile (même si hélas notre Église en a usé et abusé).

La liberté religieuse est un droit fondamental que l'Église revendique pour elle-même et pour tous (cf. DH).

Seul passage du Décret ou la liturgie (catéchuménale) est citée comme l'une des sources de la mission. Or le lien liturgie / mission est aujourd'hui vital (cf. la Lettre aux catholiques de France de 1996).

« Le terme de la mission de l'Esprit Saint dans toute action liturgique est de mettre en communion avec le Christ pour former son Corps. L'Esprit Saint est comme la sève de la Vigne du Père qui porte son fruit dans les sarments (cf. Jn 15,1-17; Ga 5,22). Dans la Liturgie se réalise la coopération la plus intime de l'Esprit Saint et de l'Église. Lui, l'Esprit de Communion, demeure indéfectiblement dans l'Église, et c'est pourquoi l'Église est le grand sacrement de la Communion divine qui rassemble les enfants de Dieu dispersés. Le fruit de l'Esprit dans la Liturgie est inséparablement Communion avec la Trinité Sainte et Communion fraternelle (cf. 1Jn 1,3-7). (Catéchisme de l'Église catholique n° 1108)

Toute la communauté chrétienne est concernée par l'initiation chrétienne et l'accueil des nouveaux baptisés : ce n'est pas l'affaire de quelques spécialistes.

L'éclosion d'une Église locale autonome, solidement ancrée et enracinée dans la culture de son peuple est le couronnement de l'activité missionnaire.

L'oecuménisme est réaffirmé comme une exigence interne de la mission.



de Dieu. Autant que le permettent les situations religieuses, une action œcuménique doit être menée de telle sorte que, étant bannie toute apparence d'indifférentisme, de confusionnisme et d'odieuse rivalité, les catholiques collaborent fraternellement avec les frères séparés, selon les dispositions du décret sur l'œcuménisme, par une commune profession de foi en Dieu et en Jésus-Christ devant les nations, dans la mesure du possible, et par une coopération dans les questions sociales et techniques, culturelles et religieuses; qu'ils collaborent surtout à cause du Christ leur Maître commun: que son Nom les unisse ! (...)

Les chrétiens venus de tous les peuples et rassemblés dans l'Église, "**ne se distinguent des autres hommes ni par le pays, ni par la langue, ni par leur façon de se comporter dans la cité**"; aussi doivent-ils vivre pour Dieu et le Christ selon les usages et le comportement de leur pays, pour cultiver vraiment et efficacement en bons citoyens l'amour de la Patrie, pour éviter cependant de manière absolue le mépris à l'égard des races étrangères, le nationalisme exacerbé, et promouvoir l'amour universel des hommes. (...)

#### **Établissement du clergé local**

16. (...) L'Église, en effet, enfonce des racines plus vigoureuses en chaque groupe humain, quand les diverses communautés de fidèles possèdent, tirés de leurs membres, **leurs propres ministres** du salut dans l'ordre des évêques, des prêtres et des diacres, qui sont au service de leurs frères, en sorte que les jeunes Églises acquièrent peu à peu une structure diocésaine avec leur clergé propre.

#### **Formation des catéchistes**

17. De même, elle est digne d'éloge cette armée, qui a si magnifiquement mérité de l'oeuvre des missions auprès des païens, l'armée des **catéchistes** hommes et femmes qui, pénétrés de l'esprit apostolique, apportent par leurs labeurs considérables une aide singulière et absolument nécessaire à l'expansion de la foi et de l'Église (...)

#### **Promouvoir la vie religieuse**

18. Dès la période de l'implantation de l'Église, on doit prendre soin d'introduire la **vie religieuse**: non seulement elle apporte une aide précieuse et absolument nécessaire à l'activité missionnaire, mais par la consécration plus intime faite à Dieu dans l'Église, elle manifeste aussi avec éclat et fait comprendre la nature intime de la vocation chrétienne.

"Les divisions entre chrétiens empêchent l'Église de réaliser la plénitude de catholicité qui lui est propre en ceux de ses fils qui, certes, lui appartiennent par le baptême, mais se trouvent séparés de sa pleine communion. Bien plus, pour l'Église elle-même, il devient plus difficile d'exprimer sous tous ses aspects la plénitude de la catholicité dans la réalité même de sa vie" (UR 4).

La lettre à Diognète citée ici vise à ne pas faire des chrétiens (minoritaires à l'époque) des marginaux, des sectaires, mais des citoyens estimés de tous.

Les Pères Blancs au Burkina Faso ont toujours voulu et souhaité passer la main un clergé africain : c'est fait !

Les catéchistes africains évoqués ici demeurent le fer de lance de l'évangélisation. Nous n'avons rien de comparable comme missionnaires laïcs en Europe.

L'exemple de Maumont fondant Friagbé en Guinée, avec les difficultés connues, est un signe de cette plénitude : la mission est fragile et incomplète tant que la vie religieuse ne s'épanouit pas dans une Église locale, selon son génie propre.

### Questions pour débattre en groupe

- 1) À la lueur des numéros 11 et 21, comment voyez-vous le rôle des laïcs aujourd'hui dans la mission chrétienne ?
- 2) Relisez les numéros 20 et 37 : nos paroisses, nos mouvements, notre diocèse sont-ils à la hauteur de cette vocation missionnaire ? Quels sont nos points forts et nos points faibles en la matière ?
- 3) Le rôle des Instituts Missionnaires est fortement réaffirmé. Connaissez-vous des missionnaires de ces Instituts (Pères blancs, Spiritains, Fidei Donum, coopérant laïcs etc.) ? Racontez ce que vous avez reçu d'eux.